

Règlement Baroque Race 24K Baroque Sprint 10,2K | Walking 24K/10,2K

16^e ÉDITION DE LA BAROQUE RACE (24,00 KM)

RAGUSA – MODICA – SCICLI
MÉMORIAL GIORGIO BUSCEMA
RAGUSA IBLA – 4 JUILLET 2027



L'ASD Atletica No al Doping, sous l'égide de l'UISP et en convention avec la FIDAL, organise, en collaboration avec les communes de Ragusa, Modica et Scicli, l'AVIS de Ragusa et le comité territorial UISP Iblei, la 16^e édition de la **BAROQUE RACE** (Ragusa – Modica – Scicli), avec départ de Ragusa Ibla, sur un parcours en ligne de 24,00 km.

Il sera également possible de participer à la **BAROQUE SPRINT**, avec départ de Modica, sur un parcours en ligne de 10,2 km.

Il sera possible de s'inscrire à la **marche (walking)** avec départ de Ragusa ou de Modica.

La Baroque Race est une manifestation de course à pied ayant pour statut principal celui de « compétitive », destinée exclusivement à faire redécouvrir les paysages évocateurs et le patrimoine monumental qui jalonnent le trajet entre les trois grandes villes d'art du territoire de Ragusa.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES ATHLÈTES LICENCIÉS EN ITALIE

Conformément aux « Normes pour l'organisation des manifestations » émises par la FIDAL, peuvent participer les athlètes licenciés en Italie, limitativement aux personnes âgées de 18 ans et plus (année de naissance 2009), remplissant l'une des conditions suivantes :

- Athlètes licenciés auprès de clubs affiliés à la FIDAL.
- Athlètes titulaires d'une Runcard Standard ou d'une Runcard EPS (valable comme assurance sportive et autorisation de concourir), limitativement aux personnes âgées de 20 ans et plus (année de naissance 2007). La participation est en tout état de cause subordonnée à la remise, y compris par voie numérique, au club organisateur d'un certificat médical d'aptitude à la compétition spécifique à l'athlétisme, en cours de validité. Le certificat médical pour les étrangers non résidents peut être délivré dans leur propre pays, mais les mêmes examens que ceux prévus par la réglementation italienne doivent avoir été effectués : a) visite médicale ; b) examen complet des urines ; c) électrocardiogramme au repos et après effort ; d) spirométrie.
- Athlètes licenciés auprès de l'organisme de promotion sportive UISP (section athlétisme) conventionné avec le club organisateur. La participation est en tout état de cause subordonnée à la remise, y compris par voie numérique, au club organisateur d'un certificat médical d'aptitude à la compétition spécifique à l'athlétisme, en cours de validité. Le certificat médical pour les étrangers non résidents peut être délivré dans leur propre pays, mais les mêmes examens que ceux prévus par la réglementation italienne doivent avoir été effectués : a) visite médicale ; b) examen complet des urines ; c) électrocardiogramme au repos et après effort ; d) spirométrie.

Règlement Baroque Race 24K Baroque Sprint 10,2K | Walking 24K/10,2K

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES ATHLÈTES NON LICENCIÉS EN ITALIE

Peuvent participer les athlètes italiens/étrangers non licenciés en Italie, limitativement aux personnes âgées de 20 ans et plus (année de naissance 2007), remplissant l'une des conditions suivantes :

- **Athlètes titulaires d'une Runcard Standard** (valable comme assurance sportive et autorisation de concourir). La participation est en tout état de cause subordonnée à la remise, y compris par voie numérique, au club organisateur d'un certificat médical d'aptitude à la compétition spécifique à l'athlétisme, en cours de validité. Le certificat médical pour les étrangers non résidents peut être délivré dans leur propre pays, mais les mêmes examens que ceux prévus par la réglementation italienne doivent avoir été effectués : a) visite médicale ; b) examen complet des urines ; c) électrocardiogramme au repos et après effort ; d) spirométrie.
- **Athlètes licenciés auprès de l'organisme de promotion sportive UISP** (section athlétisme) conventionné avec le club organisateur. La participation est en tout état de cause subordonnée à la remise, y compris par voie numérique, au club organisateur d'un certificat médical d'aptitude à la compétition spécifique à l'athlétisme, en cours de validité. Le certificat médical pour les étrangers non résidents peut être délivré dans leur propre pays, mais les mêmes examens que ceux prévus par la réglementation italienne doivent avoir été effectués : a) visite médicale ; b) examen complet des urines ; c) électrocardiogramme au repos et après effort ; d) spirométrie.

Les athlètes devront présenter une copie de la licence de l'organisme sportif valable pour 2027 et une copie du certificat médical valable pour la pratique de l'athlétisme en compétition.

Pour la manifestation « Walking » non compétitive, avec départ de Ragusa ou de Modica, il faut :

- un certificat médical pour activité sportive compétitive ou non compétitive
- une licence UISP, une licence FIDAL ou une Run Card (standard, EPS, trail, fitwalking, nordic walking)

Le comité territorial UISP Iblei délivre la licence au tarif de 5 € sur présentation d'un certificat médical. La licence sera valable jusqu'au 31-12-2027.

DROITS D'INSCRIPTION

BAROQUE RACE (24,00 KM)

du 1er septembre 2026 au 23 mai 2027 : 18 € + 3 € navette (bus)

du 24 mai 2027 au 13 juin 2027 : 20 € + 3 € navette (bus)

du 14 juin 2027 au 27 juin 2027 : 25 € + 3 € navette (bus)

BAROQUE « SPRINT » (10,2 KM) - DÉPART DE MODICA

du 1er septembre 2026 au 23 mai 2027 : 10 € + 3 € navette (bus)

du 24 mai 2027 au 13 juin 2027 : 12 € + 3 € navette (bus)

du 14 juin 2027 au 27 juin 2027 : 15 € + 3 € navette (bus)

WALKING (24 KM / 10,2 KM) - DÉPART DE RAGUSA OU DE MODICA

du 1er septembre 2026 au 13 juin 2027 : 8 € + 3 € navette (bus)

du 14 juin 2027 au 27 juin 2027 : 10 € + 3 € navette (bus)

Les inscriptions ouvrent le 1er septembre 2026 et fermeront à 24h00 le 27 juin 2027, ou dès que 500 inscrits seront atteints.

Règlement Baroque Race 24K

Baroque Sprint 10,2K | Walking 24K/10,2K

MODALITÉS D'INSCRIPTION

EN LIGNE

Sur ENDU : <https://www.endu.net/events/baroque-race/book>

Païement par : carte bancaire, virement bancaire, virement direct, Satispay

PAR E-MAIL

Païement par virement bancaire.

Virement bancaire

Titulaire du compte : ASD NO AL DOPING RAGUSA

IBAN : IT63V087131700000000420114

Banque : Banca di Credito Cooperativo di Pachino (Syracuse), agence de Ragusa

Motif du virement : INSCRIPTION BAROQUE RACE | SPRINT | WALKING 24 / 10,2 km et nom/prénom du participant (formulation originale : « ISCRIZIONE BAROQUE RACE | SPRINT | WALKING 24/ km 10,2 e Cognome/Nome partecipante »)

Remplir entièrement la fiche d'inscription de manière claire et lisible ; elle est disponible sur le site de la manifestation www.maratonadiragusa.com.

Envoyer une copie de la preuve de paiement, avec la fiche d'inscription et les éventuelles pièces jointes, à : caltanissetta@evodata.it

Les inscriptions non accompagnées du droit de participation ne sont pas acceptées.

Indiquer toujours dans le motif du virement le nom du participant à la course et le type de course choisi.

L'organisation décline toute responsabilité pour les versements reçus qu'il n'est pas possible de rattacher à un athlète inscrit.

IL NE SERA PAS POSSIBLE DE S'INSCRIRE SUR PLACE.

RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards pourront être retirés aux jours suivants :

- samedi 3 juillet 2027 de 17h00 à 19h00, Piazza Pola - Ragusa Ibla ;
- dimanche 4 juillet 2027 à partir de 5h30, Piazza Pola - Ragusa Ibla, pour les départs de la Baroque Race (24 km) et de la Walking ; et de 7h00 à 7h45 au TEATRO GARIBALDI, Corso Umberto - Modica, pour les départs de la Baroque « Sprint » (10,2 km) et de la Walking (10,2 km). Les athlètes qui retireront leur dossard le dimanche matin devront impérativement avoir leur licence et leur certificat médical en règle avant samedi après-midi.

Le dossard est strictement personnel et non cessible.

RESPONSABILITÉ DE L'ATHLÈTE

L'inscrit est responsable de la titularité et de la garde de son dossard de course, acquérant ainsi le droit de bénéficier de tous les services mentionnés dans le présent règlement et communiqués ultérieurement.

Quiconque, sans inscription régulière, participerait sans dossard, outre le fait d'être tenu responsable des dommages causés aux personnes ou aux biens, y compris à lui-même, encourra des sanctions sportives relevant des organes fédéraux et pourra être passible des sanctions pénales prévues pour le délit de « vol » (art. 624 du Code pénal italien).

Règlement Baroque Race 24K

Baroque Sprint 10,2K | Walking 24K/10,2K

Quiconque, sans inscription régulière, participerait avec un dossard contrefait ou, en tout état de cause, non conforme à l'attribution, ou avec le dossard d'un autre, outre sa responsabilité telle qu'indiquée ci-dessus, encourra des sanctions sportives et pourra en outre être passible des sanctions pénales prévues pour le délit de « vol » (art. 624 du Code pénal italien) ou, alternativement, pour le délit d'escroquerie (art. 640 du Code pénal italien).

Dans les cas susmentionnés, les participants pourront être passibles des sanctions prévues pour le délit d'« inobservation des mesures des Autorités » (art. 650 du Code pénal italien). Les cas susmentionnés pourront être constatés après vérification de la documentation photographique et/ou vidéo.

CHRONOMÉTRAGE PAR PUCE

Le service de chronométrage et le traitement des résultats seront assurés par MySDAM Sicilia, partenaire d'Evodata, avec des puces à usage unique fixées au dos du dossard. Pour garantir le bon fonctionnement de la puce, l'athlète devra porter le dossard sur la poitrine à l'aide des épingles fournies, et non au moyen de ceintures de triathlon. Le dossard ne devra pas être plié afin d'éviter d'endommager la puce. Il est recommandé de ne pas couvrir le dossard avec les mains lors du passage sur le tapis d'arrivée, car la puce pourrait être masquée et le numéro de course ne plus être visible pour les juges.

Les résultats seront validés par le jury de course.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation éventuelle devra être présentée dans le respect des règles de la FIDAL et de l'UISP.

CONSIGNE DES SACS

Une consigne pour les sacs « personnels » est prévue au départ, Piazza Pola.

Baroque WALKING 24k avec départ de la Piazza Pola à 6h00 : avant 5h45.

Baroque RACE 24k avec départ de la Piazza Pola à 7h00 : avant 6h45.

Une consigne est prévue au départ de la Baroque « Sprint » et de la Walking 10,2 km, Corso Umberto – Modica, avant 7h45.

Passé cet horaire, le service ne sera pas garanti.

La consigne est réservée aux détenteurs d'un dossard de course. Il est de toute façon conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les sacs. Tout en garantissant un contrôle maximal, l'organisation n'est pas responsable de la perte éventuelle des objets déposés. Le sac personnel sera mis à la disposition des athlètes dans la zone d'arrivée de la manifestation.

SERVICE DE NAVETTE

Un service de navette en bus est prévu, AVEC UNE PARTICIPATION DE 3 EUROS À ACHETER AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.

ASSISTANCE MÉDICALE

L'assistance médicale sera assurée sur tout le parcours, avec un point de base dans la zone de départ/arrivée, avec ambulance et médecin. À l'arrivée, un service de massages par des kinésithérapeutes spécialisés est prévu, gratuit pour tous les athlètes.

Règlement Baroque Race 24K

Baroque Sprint 10,2K | Walking 24K/10,2K

DÉPART

À 6h00 le 4 juillet 2027 : départ de la Walking Ragusa depuis la Piazza Pola.

Le départ de la manifestation « Baroque Race (24 km) » est prévu à 7h00 le dimanche 4 juillet 2027 depuis la Piazza Pola – Ragusa Ibla.

Les départs des manifestations « Baroque Sprint (10,2 km) » et « Walking (10,2 km) » sont prévus (approximativement) à 8h00 le dimanche 4 juillet 2027 depuis le Corso Umberto – Modica, ZONE TEATRO GARIBALDI.

La ligne d'arrivée se trouve à Scicli, Via Penna, près de la « PIAZZA ITALIA », derrière le kiosque.

TEMPS MAXIMUM

Le temps maximum pour terminer la Baroque Race est fixé à 3 heures.

Le temps maximum pour terminer la Baroque « Sprint » est fixé à 2 heures.

Le temps maximum pour terminer la Walking 24 km est fixé à 4 heures.

Le temps maximum pour terminer la Walking 10,2 km est fixé à 2 heures.

Les athlètes arrivés régulièrement à la ligne d'arrivée recevront la médaille officielle de la course.

Les résultats et le diplôme de participation (à imprimer par le participant) seront disponibles gratuitement, immédiatement après la course, sur le site www.endu.net.

REMISE DES PRIX

Seront récompensés dans la Baroque Race 24k par divers prix en nature :

- Les trois premiers hommes et les trois premières femmes à franchir la ligne d'arrivée.
- Les trois premiers athlètes classés (hommes et femmes) des catégories FIDAL.

Seront récompensés dans la Baroque « Sprint » par divers prix en nature :

- Les trois premiers hommes et les trois premières femmes à franchir la ligne d'arrivée.
- Les trois premiers athlètes classés (hommes et femmes) des catégories FIDAL.

Les athlètes qui, pour quelque raison que ce soit, ne se présenteraient pas à la cérémonie officielle de remise des prix perdront leur droit au prix.

Les prix ne sont pas cumulables.

Aucun report de classement n'est prévu.

DISQUALIFICATIONS

L'organisation, avec l'aide des juges de course, se réserve le droit de disqualifier, même après la fin de la course, toute personne ayant adopté des comportements jugés incorrects, tant envers l'organisation qu'au regard de la loyauté sportive.

NON-PARTICIPATION / MODIFICATIONS / TRANSFERTS

En cas de non-participation à la manifestation, le droit d'inscription n'est en aucun cas remboursable.

Toutefois, l'athlète dans l'impossibilité de participer à la course choisie se verra proposer deux alternatives, à communiquer impérativement à l'organisation avant le 25 juin 2027 :

Règlement Baroque Race 24K Baroque Sprint 10,2K | Walking 24K/10,2K

1. Modifier l'inscription d'une course à une autre (par exemple : de la Baroque Race à la Baroque Sprint ou inversement) n'est possible que moyennant le versement de la différence au tarif en vigueur et de 5,00 € de frais de secrétariat lors de la nouvelle inscription.
2. Transférer l'inscription à un autre athlète n'est possible que moyennant le versement de la différence au tarif en vigueur et de 5,00 € de frais de secrétariat lors de la nouvelle inscription.

ANNULATION DE LA COURSE

La course aura lieu quelles que soient les conditions. Si, pour toute raison indépendante de la volonté de l'organisation, la course devait être annulée, y compris en cas de retrait de l'autorisation de l'organiser par les organes publics compétents, aucun remboursement du droit d'inscription n'est prévu.

DROIT À L'IMAGE

Par son inscription à la course, l'athlète autorise expressément l'organisation, ainsi que les personnes morales avec lesquelles elle entretient des relations professionnelles et commerciales liées à la captation des images de l'événement, à acquérir gratuitement le droit d'utiliser les images fixes ou animées sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la manifestation, sur tous supports visuels ainsi que sur les supports promotionnels et/ou publicitaires produits et diffusés dans le monde entier et pour la durée maximale prévue par les lois, règlements et traités en vigueur, y compris l'éventuelle prorogation susceptible d'être apportée à la période prévue.

Par son inscription à la Baroque Race, à la Baroque « Sprint » et à la Walking, l'athlète déclare connaître dans son intégralité et accepter le présent règlement et décharger les organisateurs de toute responsabilité, tant civile que pénale, pour les dommages aux personnes et/ou aux biens causés par lui ou subis par lui. Les athlètes participants devront respecter les règles du code de la route.

Conformément au décret législatif n° 196 du 30/6/2003, avant son inscription l'athlète est tenu de prendre connaissance de la documentation relative à la protection de la vie privée.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ

Par son inscription à la Baroque Race, à la Baroque « Sprint » et à la Walking, l'athlète déclare accepter les dispositions du règlement publié sur le site www.maratonadiragusa.com.

Le concurrent déclare en outre, sous sa responsabilité personnelle, non seulement avoir dit la vérité (art. 2 de la loi n° 15 du 04/01/1968, tel que modifié par l'art. 3, alinéa 10 de la loi n° 127 du 15/05/1997), mais aussi décharger les organisateurs de toute responsabilité, tant civile que pénale, pour les dommages aux personnes et/ou aux biens causés par lui ou subis par lui.

L'athlète déclare s'inscrire volontairement à la Baroque Race, à la Baroque « Sprint » et à la Walking et assumer tous les risques découlant de sa participation.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Les données personnelles fournies à l'organisation lors de l'inscription seront utilisées, conformément au décret législatif 196/03, pour établir la liste des participants et le classement, pour les services indiqués dans le règlement et pour l'envoi de matériel publicitaire et/ou d'information par l'organisation et ses partenaires.

Règlement Baroque Race 24K

Baroque Sprint 10,2K | Walking 24K/10,2K

DIVERS

Pour tout ce qui n'est pas prévu dans le présent règlement, il est renvoyé aux règlements spécifiques et aux lois en vigueur en la matière. Le groupe des juges de course pourra disqualifier les athlètes qui ne passeront pas par les points de relevé répartis sur le parcours.

AVERTISSEMENTS FINAUX

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment pour les motifs qu'il jugera opportuns en vue d'une meilleure organisation de la course. Les éventuelles modifications concernant les services, les lieux et les horaires seront dûment communiquées aux athlètes inscrits ou publiées sur le site internet www.maratonadiragusa.com.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site web : www.maratonadiragusa.com

E-mail : causaranoguglielmo@gmail.com

Mobile : (+39) 331 5785084 (Organisateur : Causarano Guglielmo)

www.endu.net

caltanissetta@evodata.it